





Débuter dans le métier : se préparer avant la rentrée

Accueil à Evry - Mercredi 28 août 2024

Fiche à compléter



Programme de la matinée

- ◆Les principaux interlocuteurs de cette année de stage
- ◆Prise de contact avecl'établissement
- **♦**La pré-rentrée

Les principaux interlocuteurs de cette année de stage



Interlocuteur privilégié dans l'établissement

Il exerce un rôle de guide à l'arrivée dans l'établissement : il vous accueille, il favorise votre intégration, il vous informe des usages de l'établissement.

Point d'appui essentiel dans la construction de vos compétences professionnelles

Il vous conseille et vous accompagne dans votre pratique professionnelle : il aide à l'organisation des cours, intervient sur les questions relatives à la conduite de la classe et à la gestion de différentes situations pédagogiques et éducatives

Vos échanges sont nombreux : échanges sur les préparations, visites croisées, bilan des observations...

Participe à l'évaluation de votre parcours

■ Il rédige un rapport intermédiaire en décembre qui permet de proposer des axes de progrès puis un rapport final en mai qui contribue à l'évaluation du stage.

Le cadre institutionnel de la relation avec le TA

- Un suivi régulier doit être assuré tout au long de l'année. Les échanges de pratiques sont particulièrement soutenus dans la période comprise entre la rentrée scolaire et les congés de Toussaint
- Convenir d'un planning de visites croisées, des lieux et de la fréquence des temps de concertation, de la possibilité ou pas de se contacter (horaires, modes de communication : téléphone fixe ou portable, mail personnel ou professionnel, ...)

Le cadre pédagogique et didactique

Les objectifs de formation prioritaires seront définis avec le TA :

- Aide au choix de la progression (commune ou non)
- Présentation régulière par l'enseignant stagiaire de ses séances et discussion avec le TA.
 - Nécessité d'anticiper, de préparer ses cours à l'avance.
- Rythme des évaluations
- Prise en compte des spécificités des élèves

A chaque fois que cela est nécessaire, le TA et l'enseignant stagiaire font le bilan de leur collaboration et précisent tel ou tel point.

Les visites : l'enseignant stagiaire visite le TA

- L'enseignant stagiaire doit aller visiter son tuteur le plus rapidement possible, dès la première semaine
- Ne pas se comparer avec le tuteur!
- Ne pas oublier que le tuteur est expérimenté, c'est sûrement pour cela qu'il a été choisi pour être tuteur
- Se fixer des objectifs d'observation précis (prendre des notes)

Les visites : l'enseignant stagiaire visite le TA Qu'observer ?

- La gestion de la classe
- La présence et le comportement du professeur dans la classe
- L'organisation, la gestion matérielle
- La mise en œuvre et le contenu de la séance

Les visites : le TA visite l'enseignant stagiaire

- Le TA se rend dans la classe du professeur stagiaire dès le début de l'année
- La présence du TA s'impose d'elle-même et fait partie du contrat. Elle permet notamment :
 - d'accompagner l'enseignant stagiaire durant les premières semaines d'exercice en répondant à ses questions urgentes,
 - de faciliter la prise en main des classes qui lui sont confiées,
 - de repérer les points acquis, les besoins de formation et les points à travailler.
- Réaliser avec le TA un bilan réflexif avant et après les visites (prendre des notes)

2. Le tuteur universitaire (TU)

- Il visite le stagiaire en établissement
- Il rédige un rapport pris en compte pour l'obtention du M2 ou DU

Pourquoi deux tuteurs?

- Pour permettre au stagiaire d'articuler savoirs théoriques et savoirs issus de l'expérience
- L'accompagnement et les observations conjointes permettent de mesurer les progrès dans l'acquisition des compétences professionnelles

3. Les formateurs académiques (FA)

■ Formateurs exerçant leurs activités au sein de l'académie de Versailles et auprès de l'INSPÉ

Certains animent le réseau des tuteurs académiques.

- Ils interviennent dans l'UE : « Connaissance du métier de prof de maths et école inclusive »
- Ils sont en relation étroite avec les deux tuteurs TU et TA

Dates à retenir



- ■Jeudi 29/08/24 : Accueil des enseignants stagiaires dans leur établissement de stage
- ■Vendredi 30/08/24 : Pré-rentrée de tous les enseignants en établissement
- ■Mardi 03/09/24 : Formations à l'INSPÉ (site d'Évry ou site d'Orsay)

⚠ Prendre contact immédiatement avec l'établissement si ça n'est pas déjà fait.

Prise de contact avec l'établissement



Lors de l'accueil ou de la prérentrée, les questions à poser :

■Quelles classes vais-je avoir en responsabilité?

■Dans quel environnement vais-je enseigner?

■Quels sont mes interlocuteurs privilégiés ?

En cas de nouvelles inattendues...

- ■Cours le mardi ou le mercredi
- ■Trop ou pas assez d'heures
- ■Heures supplémentaires annuelles (HSA)
- ■Professeur principal (PP)

...

Nous contacter au plus vite

La pré-rentrée : Vendredi 30 Août 2024



Rencontre des personnels

Pendant cette pré-rentrée, vous allez rencontrer :

- ■La direction, le secrétariat et l'intendance
- ■Les collègues (équipe de mathématiques, équipes de classes dont le Professeur Principal)
- ■Le, la ou les CPE (repérer celui qui a en charge chacune de vos classes)
- ■L'équipe des assistants d'éducation (AED)
- ■Le ou la professeur documentaliste
- ■Personnels de santé, assistant(e) social(e), PsyEN, AESH, personnels techniques et de service, ...

La pré-rentrée, c'est...

- ■Des documents : brochure de rentrée, livret d'accueil
- ■Une réunion plénière
- ■Une présentation des outils numériques
- ■Des réunions : équipes pédagogiques, professeurs principaux, conseils d'enseignement
- ■Votre emploi du temps

La brochure de rentrée de l'établissement

On y trouve:

- ■L'organigramme de l'établissement
- ■Les équipes éducatives, les professeurs principaux
- ■Le règlement intérieur et les usages de l'établissement (documents spécifiques)
- ■Les modalités d'organisation de sorties
- ■D'autres informations (résultats du brevet ou du bac...)

La réunion plénière

- ■Présentation par le chef d'établissement
- ■Bilan de fin d'année / Ajustements de rentrée
- ■Calendrier de l'année (conseils de classe (période), réunion parents/professeurs...)
- ■Projet d'établissement
- ■Planning de la rentrée (accueil des élèves et usages de l'établissement)
- **■**EDT (provisoire)

Des réunions

En équipes pédagogiques

- ■Identifier les professeurs (dont le PP) qui enseignent dans vos classes et se faire identifier par eux
- ■Échanger les adresses mail (si besoin, en attendant un accès à l'ENT)

Des réunions

Conseil d'enseignement

- ■Savoir s'il existe une/des progression(s) commune(s)
- ■Visiter les lieux spécifiques des enseignants de maths : salle des enseignants de mathématiques, si elle existe, armoire de l'équipe...
- Obtenir la liste des logiciels disponibles (pour les enseignants / pour les élèves) et les préconisations en matière de calculatrice
- ■Connaître le matériel d'enseignement disponible (vidéoprojecteur, salle informatique, tablettes, visualiseur, équerre de tableau...)

Des documents incontournables

- ■mon emploi du temps
- ■les manuels choisis pour mes classes dans l'établissement (à qui les demander ? papier ou numérique ?)
- ■les programmes (où les trouver ?)
- ■le règlement intérieur de l'établissement
- ■un carnet de liaison, s'il existe
- ■le livret d'accueil de l'établissement, s'il existe
- ■le projet d'établissement
- ■au secrétariat : il faut signer le PV d'installation

Des informations incontournables

- Comment se procurer les clés pour ouvrir les salles / mon casier ?
- Comment se procurer identifiant et mot de passe pour le réseau de l'établissement / pour l'ENT ?
- ■Comment faire dupliquer des documents (code, quota) ?
- ■Les salles sont-elles équipées de vidéoprojecteurs ?
- ■Où se procurer le matériel (feutres, autre...)?
- ■Où et comment réserver une salle informatique ?

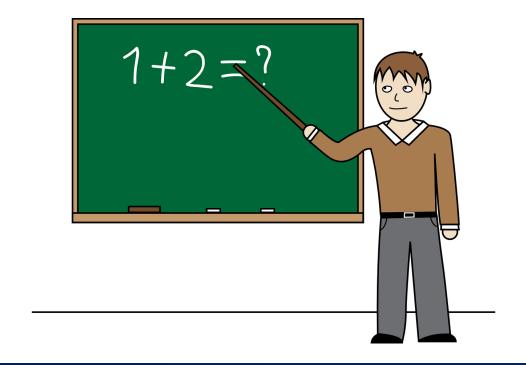
Des lieux incontournables

Visiter l'établissement pour repérer :

- La Direction
- Le secrétariat, l'intendance
- l'infirmerie, les bureaux de l'AS et du PsyEN
- les bureaux des conseillers principaux d'éducation (CPE)
- la salle des professeurs
- la cantine / la cafeteria
- les salles spécialisées (salles informatique)
- le centre de documentation et d'information (CDI)
- les équipements sportifs...



Pour la première heure de cours



Réfléchir à la 1ère heure de cours

La préparation et la gestion des premières heures de cours seront abordées cet après-midi.

D'ici là, vous pouvez commencer à y réfléchir :

- Quelle entrée ?
- Quels contenus ?
- Quelle sortie ?

Fiche à compléter





Reprise à 13h30